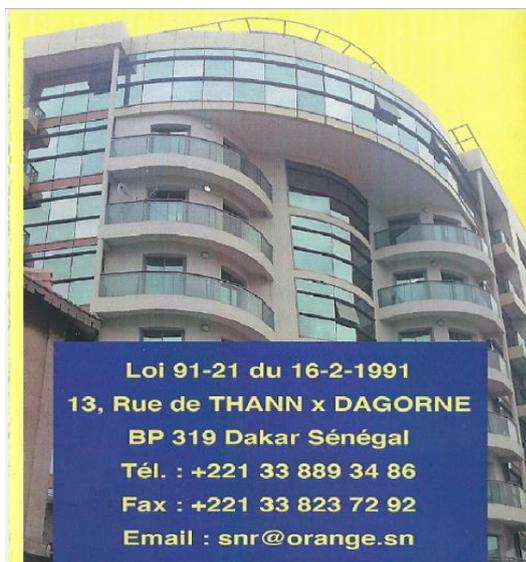




SOCIETE NATIONALE DE RECOUVREMENT

Résumé du Rapport **d'Activités 2015**



**Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,
Messieurs les Administrateurs,**

Le rapport d'activités qui vous est présenté est décliné en huit parties qui sont :

1. LE CONSEIL DE SURVEILLANCE
2. ORGANISATION ET BILAN SOCIAL
3. LES ACTIVITES DE RECOUVREMENT DE CREANCES
4. LES ACTIVITES DE GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER
5. LES ACTIVITES DE REMBOURSEMENT DES DEPOTS
6. LES AUTRES ACTIVITES
7. L'ETAT D'EXECUTION DU BUDGET
8. LES ETATS FINANCIERS

Le présent texte en fait la synthèse regroupée en cinq (05) grandes parties.

1. Composition du Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance qui est l'organe d'administration de la SNR est ainsi composé :

- ✚ **Mme Mata Sy DIALLO** remplacée en cours d'exercice par **Monsieur Papa DIOUF**.
- ✚ **Mme Oulimata DIOP**, représentante du ministère de l'Economie des Finances et du Plan remplacée en cours d'exercice par **Mr Monsieur Pape Oumar DIALLO** *Coordonnateur de la Direction générale des Finances*.
- ✚ **M. Ibrahima GUEYE**, représentant du Ministère du Budget remplacé en cours d'exercice par **Monsieur Amadou Birahim GUEYE**, *Directeur de la comptabilité publique*, représentant le Ministère du Budget.

- ✚ **M. Mounetaga DIOUF** *Conseiller Technique du Ministre de la Justice* représentant du Ministère de la justice, Garde des Sceaux.
- ✚ **M. Falilou MBAYE** *Conseiller Technique* représentant la Présidence de la République.
- ✚ **M. Ousseynou BA** représentant le Contrôle Financier.

Au cours de l'exercice 2015, le Conseil de Surveillance s'est réuni à six (06) reprises de la 205^{ème} à la 210^{ème} réunion.

2. Organisation et Bilan Social

Au 31 décembre 2015, l'effectif de la SNR est de 66 personnes titulaires de contrats de travail à durée indéterminée.

Le top management est composé comme suit :

- Un Directeur Général
- Un Secrétaire Général
- Un Conseiller Spécial
- Un Directeur du Recouvrement et des Affaires Juridiques
- Un Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines
- Un Directeur Financier et Comptable

L'année 2015 a vu le départ à la retraite de trois (03) agents et le recrutement de sept (07) nouveaux agents pour combler les départs et satisfaire les besoins exprimés par les services en manque de personnel qualifié.

Au titre des avantages accordés au personnel au cours de l'année, il y a eu :

- La prime de rendement
- Trois billets dont deux pour le pèlerinage à la Mecque et un aux lieux saints de la chrétienté.
- Une colonie de vacances au Maroc
- Et l'arbre de Noël

3. Les Activités de Recouvrement de Créances :

A la clôture de l'exercice 2015, le recouvrement s'élève à 717.125.104 FCFA soit un taux de réalisation de 47,55% dont :

- Portefeuille originel : 525.894.668 FCFA soit 73,33% en valeur relative
- Portefeuille confié : 191.230.436 soit 26,67%.

Au cours de l'exercice, la Direction Générale a présenté au conseil douze (12) dossiers dont onze (11) pour faire entériner des décisions d'abandons partiels de créances suite à des propositions de règlement pour solde de tout compte, conformément au règlement intérieur.

Un seul dossier a été présenté au Conseil pour décision suite à une proposition de règlement contre mainlevée d'hypothèque.

Toutes ces décisions ont eu des incidences sur le recouvrement de l'exercice à hauteur de FCFA 91.132.532.

Les tableaux présentés aux pages 14, 15 et 16 du rapport, donne le détail du recouvrement.

Au cours de l'année 2015, la Direction Générale par l'entremise de ses conseils a fait aboutir deux (02) dossiers de réalisations de garanties qui ont permis le recouvrement de la somme de 80.000.0000 FCFA.

Conformément au planning validé par la Direction Général quatre (04) missions de ont été organisées à l'intérieur du pays. Elles ont permis le recouvrement de la somme de FCFA 22.867.552.

Aucun dégel n'a été effectué au cours de l'exercice.

4. Les Activités de Gestion du Patrimoine Immobilier

Durant l'exercice 2015, six (06) titres fonciers ont fait l'objet d'une cession sur décision du directeur général en vertu des pouvoirs qu'il tient du règlement intérieur sur délégation de pouvoir du conseil de surveillance.

Quarante (40) titres fonciers et un (01) permis d'occuper ont fait l'objet de publications pour cessions et sur la base du Procès-Verbal de la Commission de dépouillement, le Conseil a autorisé la cession de cinq (05) titres pour lesquels les offres reçues sont conformes aux conditions de vente.

Ainsi au total onze (11) titres fonciers ont fait l'objet de cession durant l'année 2015 pour un prix total de F CFA 359.504.500.

Réuni en sa séance du 08 Juin 2015, le Conseil a marqué son accord pour la cession de la parcelle objet de la délibération n°04/CRS de Keur Ndiaye LO au Prix de F CFA 40.000.000.

Le client a consigné dans nos caisses la somme de F CFA 30.000.000 F CFA, il reste nous devoir un reliquat de F CFA 10.000.000 que nous lui avons réclamé.

Le montant des loyers et des indemnités d'occupation issues de la valorisation du patrimoine s'élève à F CFA 549 694 216.

Au 31 décembre 2015, la situation des immeubles appartenant à la SNR est de 163 titres fonciers et (01) en permis d'occuper soit 164 titres.

Les tableaux insérés aux pages 19 et suivants du rapport donnent une idée des activités sur le patrimoine.

Des innovations et des améliorations ont été également apportées au management de l'entreprise à travers notamment le contrôle interne et le système d'information et de sécurité.

Il s'agit de:

- L'élaboration de manuels de procédures dont certains ont été déjà validés par le conseil
- La codification du matériel et la mise en place d'une comptabilité matière
- L'organisation d'une mission d'intérim pour évaluer la conformité de nos pratiques avec les normes et règles en vigueur.
- La mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier
- La numérisation des dossiers provisionnés pour le recouvrement
- Le renforcement des capacités du personnel
- Et la gestion rigoureuse de marchés publics qui nous a valu les félicitations de l'ARMP... etc.
- La mise en place d'un système d'accès et de vidéo surveillance
- La création d'un site web
- La dématérialisation des dossiers de recouvrement provisionnés
- Et l'installation sous peu d'un système de gestion électronique du courrier.

5. Le Budget et les Etats Financiers

En 2015 le taux de couverture des dépenses est de 152,91% contre 72,04% en 2014.

Le niveau de réalisation des investissements est de 60,75 % contre 84,23% en 2014.

Les charges de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 86,30% en valeur relative soit 1.288.843.661 FCFA.

Ainsi le niveau d'exécution des charges du personnel qui est de 96,52% contre 96,49% en 2014 est satisfaisant dans l'ensemble.

Enfin les états financiers de l'exercice font ressortir un bénéfice de FCFA 719.944.166 en 2015 issu principalement des loyers, des indemnités d'occupations, des accessoires et de la comptabilisation de l'indemnité d'expropriation du TF 5110/DG.

La variation intervenue au niveau du bilan est représentée à la page 28 du rapport d'activités.

CONCLUSION

L'exercice 2015 s'inscrit dans la même tendance positive que l'exercice précédent avec le recouvrement qui s'est maintenu au-dessus de la barre des 700.000.000 F CFA.

L'Institution a été également performante dans sa politique de rentabilisation et de valorisation de son patrimoine immobilier dont les ressources ont atteint un niveau très appréciable.

L'année verra la finalisation de la réflexion sur le «**Devenir de la SNR**» dans la perspective d'une redéfinition du périmètre d'intervention de la société tout en conservant le cœur de métier au service de l'Etat, de ses démembrements.

Monsieur le Président,

Messieurs les Administrateurs, merci de votre aimable attention.